



Retrouver son nom d'origine

Par **seve33**, le **24/02/2013 à 19:04**

Bonjour,

Le père de mon mari est arrivé en France dans les années 50. Il a obtenu la nationalité française mais l'administration a inversé son nom et son prénom. Il s'appelait Paul FRANCOIS et il a été enregistré en tant que François PAUL. Du coup mon mari s'appelle X. PAUL. Il aimerait reprendre son nom d'origine. Quelles démarches faut-il faire pour cela ?
Merci

Par **amajuris**, le **24/02/2013 à 19:38**

bjr,

vu que cela s'est produit il y a plus de 50 ans difficile de demander la rectification d'une erreur qu'il sera sans doute difficile de prouver.

la seule solution serait de demander carrément un changement de nom de famille.

voir ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1656.xhtml>
cdt

Par **seve33**, le **24/02/2013 à 20:01**

Disons que sur le livret de famille de ses parents, tout est correct. C'est l'administration qui a fait une erreur. Son père n'a jamais rectifié cette erreur.

Donc, il y a une preuve.

Par **seve33**, le **24/02/2013** à **20:03**

C'est mon mari qui a par hasard lu le livret de famille à la mort de son père et qui s'est aperçu de l'erreur. Son père n'en avait jamais parlé.